



## Ministères - Services - Etablissements

Transition Ecologique,  
Développement Durable,  
Environnement,  
Biodiversité,  
Technologies Vertes,

Energie, Climat, Transports,  
Infrastructures,  
Risques Naturels,  
Risques Technologiques,  
Equipement, Logement,

Urbanisme,  
Aménagement du Territoire,  
Solidarité entre les  
Territoires,  
Renouvellement Urbain, Mer

## Comité Technique Ministériel (CTM)

# Décrypt-inFO

## Projet de Loi de Finances 2022 : Du moins pire dans la politique du pire...ça ne saurait suffire !

Au lendemain du conseil des ministres, retrouvez l'analyse des points saillants issu du projet de loi de finances 2022 pour le pôle ministériel MTE/MCTRCT/Mer (plaquette de présentation consultable [ICI](#)).



### A retenir sur les effectifs :

→ Encore une baisse de près de 400 ETP pour les services ministériels (-1450 ETP en 2021).

→ Une relative stabilité des ETP pour les établissements publics (hors société du Grand Paris qui continue à aspirer des effectifs)...cachant de fortes disparités : un affichage de confortement des établissements relevant du programme « paysage/eau/ biodiversité » (OFB, Parcs Nationaux, Agences de l'Eau) après les avoir déstabilisés/fragilisés durant plusieurs années, la poursuite de l'effritement de tous les autres y compris ceux touchés par les plans sociaux de cap 2022 (VNF, Cerema, Météo-France, IGN).

→ le maintien des plafonds d'emploi des écoles...en attendant de fermer l'ENTE !

→ La reprise des suppressions d'emploi à la DGAC (-50 y/c l'ENAC)

Certes, l'addition est moins lourde que les années précédentes. Doit-on y voir l'effet de nos alertes auprès des ministres et en interministériel pour réduire les écarts entre les discours et les actes sur la priorité des politiques environnementales/ climatiques et le renforcement des ministères alimentant le niveau départemental ? Ou bien grâce à l'alerte portée aux ministres sur la prévention des risques psychosociaux ? Ou encore à l'action de nos représentants dans les différents Établissements Publics ?

Sauf que :

- ces nouvelles baisses sont une nouvelle fois injustifiables !

- ce sont bien des augmentations d'effectifs dont nous avons besoin, d'autant que dans le jeu de bonneteau du PLF se joue avec des missions nouvelles (exemple du secteur Mer qui récupère des missions du ministère des finances mobilisant 74 EPT...avec une baisse globale de 7 ETP pour le programme !)

Le vrai bilan de nos ministres successifs est celui de l'ensemble de la mandature :

→ médaille d'or ou d'argent chaque année dans la rubrique des « bons élèves » ministériels pour supprimer ou transférer des effectifs.

→ plus de 8000 emplois perdus depuis 2017, soit l'équivalent de 50 DDT, l'ensemble des DREAL, l'ensemble des DIR, l'ensemble des EP du secteur environnement, la somme Cerema+Météo-France+VNF, l'ensemble de l'administration centrale et des écoles.

### D'autres choix sont possibles...allons les chercher !

Ils sont vitaux car la prochaine crise, qu'elle soit climatique, alimentaire, technologique...mobilisera les compétences de nos services, de nos établissements, et des agents de nos ministères.

## A retenir sur les mesures catégorielles :



Les agents du périmètre ministériel bénéficieront en 2022 d'une revalorisation en moyenne égale ... à celle du SMIC opérée au mois de

septembre 2021. 35€/mois avec une inflation qui accélère ! Service minimum, communication maximum !

Une première tranche censée correspondre au premier 1/6<sup>e</sup> de paiement de l'année de décalage, ayant "vocation à être reconduite" (sic) les années suivantes. L'enveloppe est trop faible pour couvrir la dette pour l'ensemble des agents de la filière technique : les établissements publics vont-ils devoir trouver eux mêmes des financements pour les agents qu'ils emploient ?

LIBÉREZ LE POINT D'INDICE!



## A retenir sur les crédits d'action sociale :

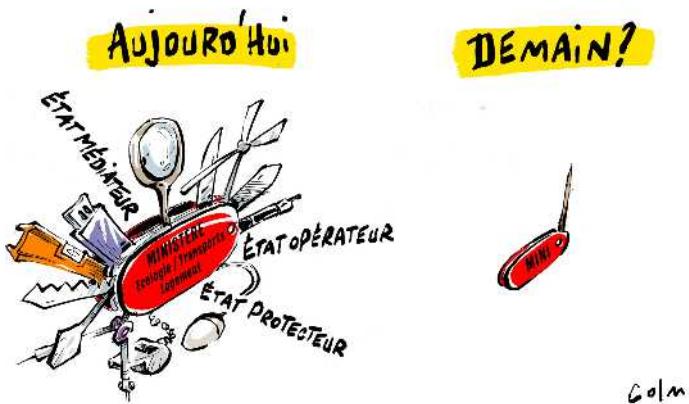
Le budget d'action sociale est diminué de 1.2 M€ par rapport à 2021. Cette diminution se porte essentiellement sur la restauration (- 1.1 M€). La fréquentation des RA RIA a certes diminué durant la crise et on constate le développement du télétravail. Mais on ne peut accepter que les crédits affectés au poste restauration des agents soit simplement raboté.

Les prestations et soutiens aux initiatives locales subissent une légère baisse de 100 k€ par rapport à 2021 avec un montant prévu au PLF 2022 de 3.1 M€.

Le PLF 2022 précise l'enveloppe prévue pour le financement des 15 € bruts par mois sur la protection sociale complémentaire. Cette enveloppe de 7.2 M€ sera prélevée sur la masse salariale ! Cette réforme et la participation de l'état employeur ne doit en aucun cas être autofinancées par le gel des salaires ,des primes ... donc par les agents eux-mêmes in fine.

Le secteur associatif (CGCV, FNASCE) est préservé avec un financement égal à 2021 (4.9 M€ ).

## L'APINEL 2022 L'ETAT REDIMENSIONNÉ POUR SE PLANTER



Colm